

L'opposition est contre les antennes GSM

L'opposition herstaliennne (PTB+ - MR - Ecolo) a cassé les clivages politiques pour s'associer, dans un même combat, à la problématique de l'installation des antennes GSM.

Tant Nadia Moscufo que Jennifer Maus ou Eric Jadot ont essayé de rallier la majorité à leur cause mais, ce fut peine perdue. Le vote s'est soldé par un non catégorique pour prendre des mesures drastiques et ainsi contrecarrer la prolifération des antennes GSM.

Les intervenants ont évoqué la santé publique, le résultat d'étude de nuisances, l'absence d'un inventaire des antennes...

Non, ils ne sont pas contre le GSM. "Le progrès est là et il ne

faut pas revenir en arrière. Cet outil peut sauver. Mais devons-nous laisser nos jeunes pendus à ce téléphone toute la journée? Ne serait-il pas possible de privilégier l'installation d'antenne GSM sur des églises plutôt que sur des écoles ou des logements sociaux?

La SRL (Société Régionale du Logement) touche combien annuellement des opérateurs de téléphonies mobiles et ces sous sont affectés à quoi? Ne serviraient-ils pas à mettre le budget en équilibre? Toutes ces questions de Jennifer Maus sont restées sans réponse.

Dans sa première intervention qui n'a pas été écoutée, Eric Jadot a demandé de mettre sur pied un groupe de travail afin

de trouver des solutions.

Il a aussi évoqué l'idée de prendre une ordonnance de police pour donner plein pouvoir de décision au Bourgmestre ou au Collège.

Pour des raisons administratives, de compétences... Frédéric Daerden s'est dit impuissant pour empêcher l'installation d'antennes.

GSM INTERDIT AUX MOINS DE 16 ANS?

Et Eric Jadot de renchérir: "Herstal est une des plus grosses communes de la province de Liège, pourquoi ne donnons-nous pas un signal fort aux instances supérieures pour faire changer les choses? Le rôle des élus communaux

est aussi de se soucier de la santé des citoyens".

Quant à Johan Vandepaer (PTB+), il a repris, le temps d'une intervention, sa casquette de médecin.

Suite à une étude, des pédiatres mènent une campagne pour interdire l'utilisation du GSM aux enfants de moins de 16 ans. Ils invoquent qu'à cet âge, leur cerveau est en pleine croissance et l'utilisation du GSM laisse des séquelles.

"On est en train de commettre la même erreur que par le passé avec l'amiante. Des spécialistes avaient attiré l'attention sur la toxicité de l'amiante mais personne ne les avait écoutés. Enfin, si... mais trop tard".